

20 AOUT 2026

COMPTE-RENDU DE LA CEREMONIE D'HOMMAGE AU LIEUTENANT ROUVIER, AU CAVALIER MOULY ET AU SOLDAT MOUY.



Comme chaque année, les plus anciens sont présents, Roger GIGANDET, Yves FERRY, Claude Comte OFFENBACH, Louis MOFUKI, Daniel DAGRY et Anne-Marie DUNEUGARDIN, une belle brochette de cancers, de problèmes cardiaques et autres handicaps lourds, avec ou sans chaise roulante, et ils sont là, fidèles au rendez-vous. C'est incroyable !

Les participants arrivent. On se salue et on s'embrasse. On demande des nouvelles de l'un et de l'autre. Participer à une commémoration, c'est aussi ne pas être indifférent aux autres, c'est une façon de se retrouver et de partager un moment ensemble.

Anne-Marie, la fille d'Auguste de MOUY est arrivée avec sa famille et ses amis, ils sont treize et proviennent d'Esquerchin, près de Douai. Anne-Marie vient tout juste de fêter ses 91 ans.

De gros nuages gris enveloppent le ciel. Madame Météo nous avait pourtant promis qu'il ne pleuvrait pas, malgré un taux d'humidité de 90 %.

Finalement, le vent chasse les nuages, il fait presque bon. On a même droit à quelques rayons de soleil.

Il est 10h, Claude Comte OFFENBACH place les porte-drapeaux en tête du cortège et dirige les déplacements dans le cimetière au pas cadencé.

Vincent FIFI, du journal « Vers l'Avenir » est présent et couvre l'événement.



La troupe s'égrène tout au long des allées du cimetière, pour arriver à la Pelouse d'Honneur où est enterré le Lieutenant ROUVIER. Deux portedrapeaux aux couleurs françaises sont placés de part et d'autre de la stèle en forme d'épée. Les autres forment une allée d'Honneur.



Le Bourgmestre Bernard DERO entame le premier discours :

« Tout-à-l 'heure, le colonel STAHL nous resituera les circonstances de la mort, en 1914, du Lieutenant ROUVIER et du cavalier MOULY

A l'époque, ils sont enterrés côte à côte à cet endroit, deux stèles en forme d'épée, offertes par le « SOUVENIR FRANÇAIS », ornent la sépulture commune des victimes. Les épées sont peintes en blanc et rehaussées de quelques dorures.

En 1933, un monument est érigé en leur honneur à la chaussée de Charleroi



Lieutenant ROUVIER
Photo extraite de
« L'étincelle 21 août
1914 » de Jean-Michel
Schlicker, supplément au
Rif tout dju.

En 1969, le corps du cavalier MOULY est transféré à la Nécropole de Chastre, sa stèle est enlevée et remplacée à Chastre par une autre en béton. L'épée quant à elle a disparu. La stèle du Lieutenant ROUVIER est alors remise en peinture dans les tons cuivre. Puis plus rien ne se fait ; en rouillant, la fonte fait éclater la peinture et jusqu'il y a peu, ce n'était plus qu'un tas de rouille qui passait inaperçu.

C'est l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » de Baulers qui a remis la sépulture en état. Les travaux ont duré une semaine et nécessité le décapage de la stèle au chalumeau et sa mise en peinture, la plus proche de celle d'origine. Elle a offert à la ville cette hampe de drapeau et obtenu l'autorisation de pavoiser la sépulture en permanence.

Je tiens à remercier ses membres, ainsi que le « SOUVENIR FRANÇAIS » pour leur engagement en faveur de la transmission de cette mémoire commune entre la Belgique et la France et qui fonde le lien inaltérable d'amitié et de fraternité entre nos pays.

Il est important de poursuivre inlassablement, et nous le faisons ici, cette transmission à la jeunesse car encore aujourd'hui elle nous donne les clefs pour préserver le précieux legs de la paix en Europe non seulement en Belgique mais dans toute l'Europe.

Le destin de ces hommes qui ont façonné notre histoire collective doit nous rappeler la valeur de la paix, de la démocratie et des droits humains. Nous devons plus que jamais transmettre cette mémoire aux jeunes pour que l'oubli ne vienne pas balayer la tragédie de ces guerres.

Après les discours et le dépôt de gerbes, nous nous rendrons au Monument Français situé à la chaussée de Charleroi, érigé à côté de l'ancienne maison CEULEMANS. BOGGAERTS

Je vous remercie pour votre attention et je passe la parole au Colonel STAHL, délégué général du « SOUVENIR FRANÇAIS » pour la Belgique ».



C'est au tour du Colonel STAHL de prendre la parole et de décrire plutôt le côté « militaire » des événements de 1914 :

« Monsieur le Bourgmestre, Mmes et Mrs, en vos titres et vos qualités,

Le lieutenant ROUVIER et le cavalier MOULY, dont nous honorons ce matin la mémoire, ont été tués à Nivelles le 23 août 1914, au début de la 1^{ère} Guerre mondiale, lors de ce qui est resté dans l'histoire comme la Bataille des frontières et qui a engagé, de la frontière du Luxembourg jusqu'ici, trois armées françaises face à l'invasion allemande de la Belgique. Ils appartenaient au 8^{ème} régiment de Hussards, composé essentiellement d'hommes venant des de la région parisienne et quelques Bretons. Ce régiment était en garnison à Meaux. Il faisait partie de la 3^e Division du Corps de Cavalerie du Général Sordet, envoyé en reconnaissance en Belgique devant les trois armées françaises.

Le 20 août, le 8^{ème} Hussards était à Pont-à-Celles. Le 21 août, la veille de la bataille elle-même, le Lieutenant ROUVIER et six autres cavaliers quittent leur bivouac pour une mission de reconnaissance sur Nivelles.



Voici le témoignage d'une habitante de la région qui a assisté à la suite des événements et qui les décrit dans une lettre à la veuve du Lieutenant Rouvier, en utilisant les termes de l'époque :

« Le 21 août 1914, vers 9 heures moins le 1/4, je me trouvais près de la maison dite Ceulemans, [...]. Je m'informai auprès des gens qui se trouvaient à la fenêtre de cette maison si les Français, que mon frère avait vus le matin, étaient partis. J'appris qu'ils venaient de se diriger vers le chemin de fer, donc entre la chaussée de Namur, par où les boches arrivaient et celle de Charleroi.

Me disant qu'il était sans doute imprudent de m'aventurer seule plus avant, je redescendis la chaussée de Charleroi pour rentrer chez moi [...].

Environ 200 mètres plus bas [...] je vis arriver bride abattue, à travers champs, les sept cavaliers français. Comme j'entendais des coups de feu, je découvris à l'horizon de la route, en regardant vers Nivelles, quarante boches environ, agenouillés par terre sur la route et à côté, là où est la chapelle de Notre-Dame du Mont Carmel, j'entendis siffler les balles, je me blottis contre un arbre

de la route, [...]. Ces boches tiraient et leur chef hurlait comme un possédé.

Les Français arrivaient, et j'en vis un qui s'abattit dans la campagne. Ils regagnaient la chaussée précisément vis-à-vis de l'endroit où je me trouvais, je remarquai qu'il y en avait un qui les commandait et les entraînait avec enthousiasme. C'était votre mari, [...].

Le cheval de celui-ci qui venait d'être blessé, suivait les autres avec peine, ses brides dans les pattes. [...] . Arrivés une fois sur la route, ils galopèrent plus vite encore vers Charleroi mais les boches tiraient plus encore. C'est au moment où ils passaient devant la maison Ceulemans que votre mari fut atteint, mais, blottie derrière l'arbre, je n'ai pas vu sa chute.

Les boches passaient maintenant en bicyclette. Lorsque le feu eut cessé, je redescendis la route vers la maison. Le chef allemand qui devait avoir commandé le feu m'arrêta au passage pour me demander s'il y avait beaucoup de Français vers Charleroi. Je lui ai dit que je ne savais rien. Ils n'osaient s'aventurer plus loin supposant que tout un régiment était à peu de distance... » (fin de la citation).

Mortellement blessé, le Lt ROUVIER est descendu à l'Hôtel de Ville de Nivelles. Le cavalier MOULY, lui, se trouve à la ferme Hautier, en face du cimetière. Il est blessé au poignet, à la cuisse et à l'abdomen. Mortellement atteint, il décède lui aussi le 23 août.



Mais la mission est remplie ; à 10h30, le Maréchal des Logis CHEVIN atteint le bivouac de Pont-à-Celles, et parvient à donner à l'état-major français les renseignements sur les forces ennemies présentes.

Le Lt ROUVIER et le cavalier MOULY sont enterrés côte à côte ici dans le cimetière de Nivelles. Julien MOULY sera plus tard exhumé et enterré à la nécropole française de Chastre à l'occasion de regroupements de corps, mais le lieutenant Rouvier repose toujours ici ».

S'ensuit le dépôt des gerbes offertes par la ville de Nivelles, le Souvenir Français, le 5 EMI et le Commandement de la Province.













Les airs « Aux Morts », « La Marseillaise » et « La Brabançonne » se suivent. Beaucoup sont au garde-à-vous et saluent, les autres ont la main sur le cœur.







Le cortège se reforme et rejoint l'entrée du cimetière où les porte-drapeaux font la haie d'honneur aux invités.

Chacun rejoint son véhicule et après quelques minutes, une longue chenille de voitures s'ébranle pour rejoindre le Monument Français. Deux motards nous accompagnent.

A droite de la chaussée de Charleroi se dresse la chapelle Notre-Dame du Mont Carmel, récemment restaurée.

Sur place, les porte-drapeaux sont placés de part et d'autre du Monument Français.







Après l'arrivée des derniers retardataires, le Bourgmestre prend le micro et donne encore quelques mots d'explication sur les circonstances de la mort du Lieutenant ROUVIER et du cavalier MOULY :

« Nous nous trouvons à la chaussée de Charleroi, devant l'ancienne maison CEULEMANS. Ce monument a été érigé en 1933, en l'honneur du Lieutenant ROUVIER et du cavalier MOULY.



C'est à cet endroit que el Lieutenant ROUVIER a été blessé mortellement, lors de sa rencontre avec une quarantaine d'Allemands, agenouillés à la chaussée de Charleroi, près de la chapelle Notre-Dame du Mont Carmel, devant laquelle nous sommes passés/ Le cavalier MOULY est également touché et s'écroule. Il est transporté dans la ferme sise en face du cimetière, c'est-à-dire

l'ancienne gendarmerie. Il a été blessé à la cuisse, à l'intestin et au poignet et est décédé le 23 août ».





Le cortège se dirige ensuite vers la ferme de Vaillampont, en traversant une partie du zoning industriel de Nivelles sud. Anne-Marie, la fille d'Auguste MOUY, refuse de s'asseoir durant la cérémonie, elle désire se tenir à la croix mémorielle de son papa.



Le bourgmestre entame alors son discours :

« Le 9 septembre 1939, Auguste MOUY est mobilisé et employé comme pionnier. Fin de l'année, il part pour la guerre. Auguste est affecté au 53ème Bataillon mitrailleurs motorisés de l'Etat-Major.

Fait prisonnier, il est déporté au Stalag XVIIA, à Kaisersteinbruch, entre Leinz et la frontière tchèque. En mars 1941, il est transféré au Stalag XVIII A dans les Alpes autrichiennes, à 800 mètres d'altitude.

Il est relâché en 1943, mais il reste prisonnier et doit répondre régulièrement à l'appel des Allemands basés à Douai.

Le 23 août 1944, les Allemands quittent Esquerchin (lire Equerchin). Auguste et son attelage sont réquisitionnés ainsi que d'autres agriculteurs pour conduire les soldats et leur matériel en Belgique. C'est la débâcle, les Anglais les talonnent.

Vers la fin du mois d'août, le convoi arrive à Thines et se gare derrière le cimetière. Là, les Allemands récupèrent une partie du matériel et abandonnent le convoi et les Français réquisitionnés à leur sort.



Le dimanche 3 septembre, Auguste MOUY décide de retourner en France et convainc plusieurs de ses compagnons de l'accompagner.

Il participe encore à la messe de 10 heures. Un peu avant la fin de l'office, vers 11 heures, quelqu'un s'est approché du curé et lui a demandé que les fidèles se séparent car les Allemands allaient faire sauter deux chars dans le village afin que ceux-ci ne tombent pas entre les mains des Français.

Finalement, les Allemands n'auront pas le temps de détruire les chars. L'aviation alliée est passée à l'attaque. Ça tire de tous les côtés.

A la chaussée de Wavre, l'aviation bombarde un convoi hippomobile. La route est jonchée de camions et de tanks éventrés. L'avion tournoie à l'Est du champ d'aviation, où elle aperçoit le convoi formé par les fermiers français et elle se met à le mitrailler à son tour. Auguste Mouy qui conduisait un des chariots est touché mortellement à la gorge.

Son corps est emmené à la ferme voisine et installé sur un lit dans le hall d'entrée

Le cercueil d'Auguste MOUY est déposé dans le caveau CASTIAUX en attendant son rapatriement par des résistants français.

En collaboration avec la ville de Nivelles, l'ASBL « DU COTE DES CHAMPS » a aménagé ce lieu mémoriel à l'endroit où Auguste MOUY a été abattu ».

Le Pasteur Roger GIGANDET, Aumônier (h) de Armées, délégué général adjoint du Souvenir Français pour la Belgique, prend la parole.

« Tant de morts dans toutes ces guerres qui maculent notre histoire et dont le sang sèche sur nos routes humaines.



Tant de morts qui ne sont jamais leçon pour demain. L'homme dans son individualisme outrancier, dans sa soif de pouvoir, dans sa barbarie aveuglante, réitère les atrocités, les rivalités, les vengeances, assassinats, tortures, exécutions, cycle infernal de la mort, dont témoignent la réalité de nos cimetières silencieux et monuments fleuris pour la circonstance !

Nous sommes invités au souvenir, sachant que la paix s'inscrit dans le registre des combats et s'atteste par des lettres gravées dans la pierre ;

Ici repose, un nom seulement, corps perdus dans les tranchées ou désintégrés sous les bombes, vacarme effrayant...



Combattons l'amnésie et tout négationnisme et apprenons à nos enfants et petits-enfants ces mots empreints d'émotion et de noble idéal ; signes de solidarité dans le malheur, de soutien entre hommes de bonne volonté, ouvriers de paix recouvrée :

« Ami, si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place... »



Il s'agit bien de la relève de héros œuvrant par altruisme et par foi dans le sens original du terme : c'est-à-dire lié aux autres, dans leurs expériences et leur destin. Ils ont combattu avec force, courage et persévérance, jusqu'au dernier souffle.

La victoire s'obtient toujours au prix d'un combat et les guerres d'aujourd'hui sont identiques à celles d'hier, jamais rassasiées en brutalité, en inventions barbares, en fanatisme bestial.

Tant de tragédies qui ne sont point leçons pour l'homme dit raisonnable !

Nous nous souvenons de ces héros qui défendaient les valeurs essentielles de la vie en société, avec le droit pour chacun à l'espace, à un territoire, à l'autonomie, à la souveraineté.

Ces héros ont été fidèles à leur engagement sans limite, témoignant ainsi d'un potentiel de résistance et d'une fidélité intransigeante, de quoi donner de l'espoir à nos contemporains qui ont peur, aujourd'hui comme hier, peur des conflits sans fin, peur des combats qui donnent la mort, peur compréhensible lorsqu'on constate la proximité géographique avec les pays en guerre.



Aujourd'hui, avec le menaces existentielles, nous devons maintenir notre union qui fera la force nécessaire en cas de danger rapproché...

A nous adultes à stimuler nos enfants et petits-enfants à l'engagement noble au service du pays, de la patrie, du territoire partagé...

Ukraine autonome... Territoire palestinien, respect des entités nationales... Chaque homme étant frère en humanité !

Dans les nuits et brouillards de notre histoire, nous nous souvenons... Ceux qui ne sont plus ont été et ils demeurent présents comme un écho toujours possible de paix et de sérénité, de liberté et de fraternité.



Le dernier discours est tenu par le maire d'Esquerchin :

« Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Bourgmestre de Nivelles,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités,

Mesdames et Messieurs les porte-drapeaux,

Chers amis belges,

C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole aujourd'hui devant cette stèle, en ma qualité de maire d'Esquerchin.

Une émotion particulière puisque je suis accompagné de Marie-Jeanne Simon, petite-fille d'Auguste Mouy et adjointe au maire de notre commune, très engagée dans la vie de notre village.

Notre présence ici, à Thines, a donc une signification particulière.

Nous sommes venus rendre hommage à l'un des nôtres : Auguste Mouy.

Auguste est né à Esquerchin le 25 septembre 1909.

Il y grandit, y travaille la terre et y construit sa vie.



Il épouse Jeanne en 1933. Leur fille Anne-Marie naît en 1935. Quelques semaines plus tard, Jeanne décède et Auguste se retrouve jeune père veuf.

Puis vient la guerre. Mobilisé, il est fait prisonnier en juin 1940 et connaît près de trois années de captivité.

Durant toutes ces années, sa famille et sa petite-fille occupent une place essentielle dans ses pensées et ses courriers.

En mars 1942, alors qu'elle apprend à écrire, Anne-Marie ajoute quelques mots au bas d'une lettre adressée à son père : « Papa je t'aime et j'attends ton retour ».

Quelques mots d'enfant qui, plus de quatre-vingts ans après, nous touchent encore.

Parce que derrière les grands dates de la guerre, il y avait surtout cela : des familles séparées, des enfants qui attendaient et des hommes qui espéraient simplement rentrer chez eux.

Auguste finit par rentrer.

Libéré en 1943, il retrouve Esquerchin et surtout sa fille.

On pourrait penser alors que, pour lui, le pire est passé. Malheureusement, la guerre allait le rattraper.



En août 1944, alors que l'armée allemande bat en retraite, Auguste est réquisitionné avec ses chevaux et son chariot pour transporter du matériel.

Le 23 août, il quitte Esquerchin. Son chemin le conduit jusqu'ici, à Thines.

Le dimanche 3 septembre 1944, Auguste veut rentrer chez lui.

Ce matin-là, il assiste à la messe de 10 heures. Les témoignages nous racontent qu'il avait une belle voix et que, ce matin-là, il chanta pendant l'office.

J'aime retenir ce détail, parce qu'il nous permet d'imaginer l'homme derrière le nom gravé dans la pierre. Un homme de 34 ans qui pense certainement à son village, à sa famille et au retour.

Quelques heures plus tard, le convoi dans lequel il se trouve est pris sous le feu de l'aviation alliée. Auguste est mortellement touché. Il avait 34 ans.

Après trois années de captivité, après avoir enfin retrouvé sa fille, il meurt ici alors que la liberté est à quelques heures seulement.

Son corps retrouvera Esquerchin, où il sera inhumé le 11 septembre 1944, avec les honneurs militaires.

Mais depuis ce 3 septembre, une partie de son histoire est restée ici, à Thines.

Et c'est aussi pour cela que nous sommes présents aujourd'hui. Pour vous dire merci.

Merci aux habitants de Thines, à la ville de Nivelles, aux associations et à toutes celles et tous ceux qui entretiennent cette stèle et transmettent son histoire.

Merci, tout simplement, de ne pas avoir oublié Auguste.



Pour le maire d'Esquerchin que je suis, voir que plus de quatre-vingts ans après sa disparition, des femmes et des hommes continuent ici à se réunir et à prononcer son nom est particulièrement émouvant.

Et aujourd'hui, sa famille est là. Il y a un symbole que je trouve très fort. En 1944, Auguste Mouy a franchi la frontière entre la France et la Belgique contraint par la guerre.

Aujourd'hui, nous avons franchi cette même frontière librement pour venir lui rendre hommage.

Français et Belges, Thines et Esquerchin.

Là où la guerre avait séparé les hommes, la mémoire nous rassemble aujourd'hui dans la paix et dans l'amitié.

Alors, devant cette stèle, au nom du Conseil municipal et des habitants d'Esquerchin, je veux simplement dire combien nous sommes attachés à la mémoire d'Auguste Mouy.

Parce qu'il était des nôtres.

Un enfant d'Esquerchin.

Un père.

Un homme qui voulait simplement rentrer chez lui.

A sa famille, toute notre affection et notre respect.

Aux habitants de Thines, toute notre profonde reconnaissance.

Honneur à la mémoire d'Auguste Mouy.

Merci d'avoir eu la patience de m'écouter

Et vive l'amitié entre la Belgique et la France ».

Après les discours suivent le dépôt des gerbes par la ville de Nivelles, le Souvenir Français et la famille d'Auguste Mouy et enfin les airs de « Aux Morts » et les hymnes nationaux français et belge.





La cérémonie se termine et les autorités sont invitées à remercier les porte-drapeaux.



Comme chaque année, les participants sont invités à se regrouper autour d'Anne-Marie pour la photo.





Remerciements particuliers :

A Monsieur le Bourgmestre pour la bonne collaboration avec l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS »,

A Emmanuelle CERFAUX, secrétaire du Bourgmestre et aux employés de la ville



Le rédacteur,

Joël FERY

Président de l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS »

Délégué local du Souvenir Français pour la région de Nivelles

Crédit-photos : (©) Ville de Nivelles

Joël FERY